Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège André ALBERT - SAUJON (17) > ADMINISTRATION DU COLLEGE

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-saujon/spip.php?article2213 - Auteur: Chef d'établissement



CHUT... je lis !!!! Le 1/4 H LECTURE - A partir du Lundi 02 novembre 2020... Tous avec un livre...

A compter du LUNDI 02 NOVEMBRE 2020, le 1/4 H lecture est remis en place.

Former à la fois de bons lecteurs et des lecteurs actifs ayant le goût de la lecture fait partie des missions du collège. Accéder au sens des textes, et au plaisir que leur lecture procure, nécessite de conduire durant toute la scolarité obligatoire un travail régulier et structuré qui permette aux élèves d'acquérir des automatismes et de maîtriser les mécanismes de la lecture pour lire de manière fluide et aisée. Afin d'atteindre ces objectifs, toute la communauté éducative se mobilise en faveur du livre et de la lecture.

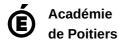
Chaque jour, le collège banalise un temps de lecture d'environ 15 minutes. Ce temps quotidien et personnel est partagé collectivement par l'ensemble de la communauté éducative : les élèves mais aussi les adultes en charge des élèves, quelle que soit la fonction qu'il occupent ou la discipline qu'ils enseignent (sauf l'EPS, déjà impacté par le temps pour se rendre aux installations et la désinfection à effectuer à la fin de chaque séquence de cours au niveau des matériels et des vestiaires) .

Ainsi, durant 15 min, entre 13h30 et 13h45, ce temps sera consacré à une lecture silencieuse le lundi / mardi / jeudi et vendredi

(En concertation avec les membres de la communauté éducative et conformément au Projet de l'établissement, les cours de l'après-midi sont diminués de 5 min pour la mise en oeuvre de ce dispositif).

CHAQUE ÉLÈVE DOIT VENIR PRIORITAIREMENT AVEC UN LIVRE. Ce livre lu par chacun est librement choisi (sont exclus les manuels scolaires). Cependant afin de favoriser une lecture prolongée d'œuvres d'une certaine envergure, il semble important que la lecture porte prioritairement sur des œuvres de fiction ou de réflexion. Des livres peuvent être proposés par la communauté éducative (notamment le professeur de français) ; à emprunter au CDI ou dans une bibliothèque. (Pour des raisons sanitaire, nous ne pouvons remettre en place les boites à livres)

— > TOUT ELEVE QUI N'AURA PAS UN LIVRE, se verra confié un texte par l'adulte qui encadre.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.